

Règlement Local de Publicité Intercommunal

Zones de publicité

Commune de Saint-Martin-en-Bière



Date d'arrêt : 05/09/2019
Date d'approbation : 12/03/2020



LÉGENDE

-  Limites d'agglomération

-  ZP0a : Espaces naturels, paysagers et patrimoniaux
-  ZP0b : Zones d'activités hors agglomération
-  ZP1a : Centralités commerçantes patrimoniales
-  ZP1b : Centres-bourgs et pôles de proximité
-  ZP2 : Bourgs du PNR et quartiers résidentiels
-  ZP3 : Zones d'activités et parcs tertiaires
-  ZP4 : Voies d'accès aux sites emblématiques du territoire

-  Bâti
-  Cadastre

